



Ville de
Vaux-le-Pénil

Reflets

#306

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Février 2026



5
**Cérémonie
des vœux 2026**

ACTUS

8-9

**Règlement Local de Publicité
et Plan Local d'Urbanisme**

DOSSIER

10

**Nouveau
Portail Familles**

ACTUS

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4

Retour en images

5-7

Actus

L'année 2026 verra l'aboutissement

de nombreux projets p.5

Élections municipales 2026 p.6

Épisode neigeux, merci aux agents
municipaux p.7

Eau potable : un nouveau délégataire
depuis le 1^{er} janvier 2026 p.7

8-9

Dossier

Publicité et enseignes : un nouveau cadre
pour préserver le paysage communal p.8

Plan Local d'Urbanisme : un projet construit
étape par étape avec les habitants p.9

10-11

Actus

Le Portail Familles fait peau neuve pour
simplifier le quotidien des parents p.10

Saison culturelle : *Les Saisons et L'arbre* p.11

12-13

Agenda

14-15

Tribunes & État Civil

Conseil municipal

Jeudi 12 février à 20h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement
ou une intervention), contactez notre
standard d'urgence disponible 7j/7
et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Alexandre Hascoet, Aurélie Robin et Morgane Defrançois / **Conception, maquette :** Aurélie Robin **Impression :** Sprint - sprint.fr
©**Photos :** Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr



Le magazine *Reflets* est distribué par
l'entreprise Boîtes aux lettres de France.





Six années d'action publique partagée : merci à nos agents communaux

Lors de la cérémonie des vœux à la population, j'ai annoncé ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Ce choix n'est ni un retrait, ni un renoncement. Il s'inscrit dans une volonté de responsabilité et de confiance dans l'avenir de notre commune. Le renouvellement est une richesse pour la démocratie locale, et après ces années d'engagement collectif, il m'a semblé juste de passer le relais à une nouvelle équipe, porteuse d'un regard neuf et d'une énergie renouvelée.

Avant cela, je tiens surtout à adresser un message sincère et profond à celles et ceux qui font vivre Vaux-le-Pénil au quotidien : les agents municipaux.

Les années écoulées ont été marquées par des crises majeures : la pandémie de COVID-19 et ses conséquences humaines, sociales et économiques, la flambée des coûts de l'énergie, les tensions inflationnistes, les exigences accrues en matière de sécurité, ou encore les épisodes de violences urbaines qui ont touché nos territoires. Ces contextes difficiles ont mis à l'épreuve les organisations, les équipes et les femmes et les hommes qui font vivre le service public.

À Vaux-le-Pénil, ces difficultés ont été surmontées par l'engagement, la capacité d'adaptation et le sens du collectif. Les services municipaux ont su assurer la continuité de l'action publique, accompagner les habitants, réorganiser les missions lorsque cela était nécessaire et maintenir, en toutes circonstances, un haut niveau de qualité de service.

Dans le même temps, la commune a retrouvé une trajectoire solide : des finances sécurisées, des priorités clairement affirmées autour de la proximité, de la solidarité, de la transition écologique et de la modernisation des outils et des pratiques. Des procédures ont été simplifiées, l'accueil du public amélioré, des actions concrètes engagées en faveur de la sobriété énergétique et de l'efficacité du service rendu, tout en renforçant la place de Vaux-le-Pénil au sein de son agglomération.

Ce bilan est avant tout celui d'un travail collectif, porté avec constance, professionnalisme et discréction par les agents communaux, sur le terrain comme dans l'ombre.

À l'heure où s'ouvre une nouvelle étape pour la commune, il me semblait essentiel de leur adresser, dans cet édito, une reconnaissance sincère pour ces années de collaboration, d'engagement et de confiance partagée. Ce sont ces femmes et ces hommes qui incarnent, chaque jour, le service public de proximité et donnent tout son sens à l'action municipale.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Henri de Meyrignac".

RETOUR SUR...

1



2



3



4



1. Une Saint Sylvestre festive avec le Comité des Fêtes

Plus de 300 personnes ont célébré le passage à l'année 2026 lors de la soirée organisée par le Comité des Fêtes à la Buissonnière, avec un repas concocté par le traiteur Cusac, en compagnie de l'orchestre Melodie Blues.

2. Saison culturelle : Electro Bach 2.0

Ce 11 janvier au Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux, Tiphaine Gauthier à la flûte à bec, accompagnée de Laurine Righyni à la viole de gambe et de Mathys Guillain au saxophone, nous ont proposé une expérience musicale hors du temps, avec des œuvres du XVIII^e siècle jouées avec des instruments anciens, sublimées par des compositions électroniques.

3. Le Relais Petite Enfance a ouvert ses portes le 12 janvier à l'Arcature

Ce nouveau service municipal gratuit est un lieu d'information, d'écoute et d'accompagnement destiné aux parents et futurs parents, aux assistants maternels et gardes à domicile à tous les acteurs de la petite enfance. Le RPE propose notamment : des conseils et informations sur les modes d'accueil, un accompagnement pour les professionnels, des temps de rencontre et d'échange, des ateliers d'éveil pour les tout-petits. Renseignements : 01 64 71 51 94.

4. Thadé, champion de Seine-et-Marne de Judo

Samedi 17 janvier, Thadé Sanches Semedo, 12 ans, a décroché la médaille d'or dans la catégorie minime lors du championnat départemental organisé au dojo Jacques Bidard du Mée-sur-Seine. Licencié au club de Vaux-le-Pénil depuis l'âge de 4 ans et demi, il intégrera le championnat d'Île-de-France le 21 février à Nanterre et fait désormais partie de l'équipe élite de Seine-et-Marne. Au-delà de cette performance, le club peut être fier de ses résultats collectifs, notamment la médaille d'argent de l'équipe minime mixte à la coupe départementale, et de l'engagement constant de ses bénévoles et entraîneurs. Bravo !



L'année 2026 verra l'aboutissement de nombreux projets

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

À LA POPULATION

Le 17 janvier dernier, plus de 500 Pénivauxois se sont retrouvés pour partager un moment toujours très attendu : la cérémonie des voeux. Une belle occasion pour Monsieur le Maire, Henri de Meyrignac, de revenir sur les temps forts de l'année écoulée... et de dévoiler les projets qui accompagneront 2026.

2025 : UNE ANNÉE INTENSE ET PORTEUSE D'AVENIR

Dans son discours, Monsieur le Maire a salué l'ensemble des actions menées tout au long de l'année 2025, avec une attention particulière portée à **l'enfance et à la jeunesse**.

- Une nouvelle convention avec le **collège de la Mare aux Champs** permet désormais d'accueillir temporairement, au sein des services municipaux, des élèves exclus, afin de les accompagner dans un cadre bienveillant.
- Le **Plan Mercredi** a fait son entrée, offrant aux enfants de l'accueil de loisirs des activités éducatives, créatives et épanouissantes.
- À l'**école Beuve et Gantier**, l'affaissement des cours a nécessité d'importants travaux d'urgence. Un vaste projet de rénovation a été réalisé cet été : végétalisation, création d'un préau, mise en accessibilité... un vrai renouveau pour l'établissement !

Côté travaux, la **Délégation de Service Public** commune à Melun et Vaux-le-Pénil a permis l'extension du réseau de chaleur géothermique **CALORIA**, une énergie locale, durable et maîtrisée au bénéfice des habitants et des équipements publics, avec le soutien du SMITOM.

Les chantiers du **chemin Saint-Marc** et de la **rue des Égrefins** avancent également. Pour cette dernière : réfection de l'assainissement (CAMVS), enfouissement des réseaux (SDESM), élargissement des trottoirs, nouvelles plantations... Des aménagements pensés pour plus de sécurité, de confort et pour encourager les mobilités douces.

2026 : UNE ANNÉE DE TRANSITION ET D'ABOUTISSEMENT

Si 2026 sera marquée par les élections municipales des 15 et 22 mars, elle sera aussi l'année où plusieurs chantiers seront achevés :

- L'ouverture du **Relais Petite Enfance** depuis le 12 janvier.
- L'ouverture de l'**épicerie sociale** le 4 février.
- La **renaturation du Tertre des Roches** touche à son terme, les plantations sont achevées et les aménagements finalisés.
- Les études techniques, le projet définitif et le plan de financement de l'**école Romain Rolland**.
- La réhabilitation et l'extension de la **Ferme des Jeux** qui accueillera avant la fin de l'année **12 associations culturelles** ainsi que des services municipaux, soit près de **1 500 adhérents** concernés !

Cette cérémonie a aussi été l'occasion de découvrir "French Wingz", un groupe de danseurs issus d'*Incroyable Talent*, qui a apporté, rythme, humour et poésie à ce moment festif. Saluons également la très belle prestation du groupe constitué de nos professeurs de musique qui a assuré une ambiance conviviale et jazzy autour d'un cocktail partagé.



Membres des Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes

Retrouvez la totalité du discours



Élections municipales :

1^{er} tour le 15 mars / 2nd tour le 22 mars

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année mais pour participer aux élections municipales 2026 votre demande devra être déposée au plus tard **vendredi 6 février 2026** inclus en mairie. Au-delà de cette date, seuls les électeurs bénéficiant de l'article L. 30 du code électoral peuvent être inscrits sur les listes électorales (pour plus de renseignements veuillez-vous adresser à la mairie).

Les inscriptions et les changements d'adresse pourront se faire soit :

- Au service à la population 8 rue des Carouges (jusqu'au 6 février inclus)
- Par téléprocédure <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> (jusqu'au 4 février minuit)



• Titre d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans à la date du dépôt du dossier. Pour les ressortissants membres de l'Union Européenne, le titre d'identité devra être en cours de validité (un titre de séjour peut être présenté).

• Un justificatif de domicile à votre nom daté de moins de trois mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone fixe (les portables ne sont pas acceptés), internet, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de paie, avis d'imposition ou de non-imposition.

• Cerfa n°12669*02 ou 12670*02 (pour les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne)

PIÈCES À FOURNIR

LA CARTE D'ÉLECTEUR

Elle sera envoyée à tous les nouveaux inscrits au maximum 3 jours avant le 1^{er} tour du scrutin. Les nouvelles cartes seront établies lors des opérations de refonte des listes électorales prévues en 2027. Volée ou perdue ? Il vous est conseillé de prévenir le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie afin d'éviter toute utilisation frauduleuse. Le Maire pourra vous délivrer une attestation d'inscription sur la liste.

VOUS SOUHAITEZ VÉRIFIER VOTRE SITUATION ÉLECTORALE ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

PROCURATIONS

Absent le jour du scrutin ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote.

Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Comment établir une procuration ?

1) Munissez-vous du numéro d'électeur et de la date de naissance de votre mandataire (l'électeur chargé de voter à votre place)

2) Établissez votre procuration soit :

- En remplissant le formulaire en ligne ou en format papier, puis en vous déplaçant à la gendarmerie, à la police nationale ou au tribunal judiciaire.

- France Identité : avec votre identité numérique certifiée par l'une des mairies habilitées (Melun, Savigny-le-Temple, Dammarie-les-Lys, Le Châtelet-en-Brie..).

- Vous pouvez aussi remplir directement à la gendarmerie, à la police nationale ou au tribunal judiciaire.

Consultez la liste
des bureaux de vote





Épisode neigeux : merci aux agents municipaux

Dès les premiers jours du mois de janvier, un épisode neigeux a touché la France, nécessitant une mobilisation importante des services de la commune. Face à ces conditions météorologiques exceptionnelles, 6 agents municipaux ont été mobilisés durant ces trois jours, de 4h du matin à 22h, afin d'assurer le fonctionnement continu des saleuses et des déneigeuses. Indispensable pour notre sécurité, ils ont réussi à rendre les routes praticables permettant ainsi à l'ensemble des usagers de circuler dans les meilleures conditions possibles.

La Ville de Vaux-le-Pénil tient à les remercier chaleureusement pour leurs mobilisations, leurs disponibilités et leur travail sans relâche. Cette mobilisation vous a également touchés, puisque vous avez été près de 630 à réagir au post Facebook de la Ville de Vaux-le-Pénil. Un grand merci également au Service Enfance qui a su s'adapter afin de garantir l'ouverture des services de la mini-crèche, la crèche collective et le centre de loisirs afin d'accueillir les enfants pendant cet épisode neigeux. Enfin, tous les services de la Ville ont su tenir un engagement constant et faire preuve de professionnalisme, afin de garantir la continuité du service public et la transmission de l'information aux habitants.



AIRES DE JEUX INCLUSIVES : MERCI POUR VOS VOTES !

Durant l'été, la Ville de Vaux-le-Pénil vous a sollicités afin de voter un Budget participatif "Handicap" mis en place par la Région Île-de-France. Grâce à vos votes, Vaux-le-Pénil a reçu une subvention exceptionnelle de 10 000 euros.



Eau potable : un nouveau délégataire depuis le 1^{er} janvier 2026

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la gestion du service public de l'eau potable à Vaux-le-Pénil a évolué. **Par décision de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le contrat de délégation confié jusqu'alors à Véolia a pris fin au 31 décembre 2025. La gestion du service de distribution d'eau potable est désormais assurée par SUEZ Eau France, pour une durée de huit ans.**

Cette transition s'est effectuée sans interruption de service pour les usagers. En janvier 2026, les abonnés ont reçu la dernière facture Véolia, correspondant aux consommations arrêtées au 31 décembre 2025. **La première facture SUEZ est prévue en mars 2026 et sera accompagnée des identifiants permettant l'accès à l'espace client en ligne.** Pour des raisons réglementaires, les autorisations de prélèvement n'ont pas été transférées automatiquement et doivent être renouvelées auprès du nouveau délégataire.

Ce nouveau contrat permettra, dans le courant de l'année 2026, la mise en place d'un service de télérèlage des compteurs, afin d'améliorer le suivi des consommations et la détection d'éventuelles anomalies. Pour répondre à toutes vos questions, un accueil dans votre mairie sera assuré par le service client SUEZ la semaine suivant la réception de votre facture, les dates exactes seront indiquées sur celle-ci.

DOSSIER URBANISME



Publicité et enseignes : un nouveau cadre pour préserver le paysage communal

Le Règlement Local de Publicité (RLP) a été approuvé en conseil municipal du 20 novembre 2025. Ce document fixe les règles applicables aux publicités, préenseignes et enseignes sur l'ensemble du territoire communal, en complément de la réglementation nationale.

Son objectif : préserver le cadre de vie, limiter la pollution visuelle et lumineuse, tout en tenant compte des besoins de communication de la Ville, des acteurs économiques, commerciaux et associatifs.

UN RÈGLEMENT ADAPTÉ À CHAQUE SECTEUR

Élaboré depuis mai 2024, le RLP prend en compte les spécificités de Vaux-le-Pénil.

Des règles différencieront ont été définies selon les secteurs : centre ancien, quartiers résidentiels, zones d'activités, entrées de Ville ou espaces naturels afin d'assurer une meilleure intégration des dispositifs dans le paysage.

CE QUE CELA CHANGE AU QUOTIDIEN

Pour les habitants, le RLP vise un environnement plus visible et harmonieux, avec moins de dispositifs envahissants et une attention particulière portée aux quartiers résidentiels et au patrimoine.

Pour les entreprises, les commerçants, artisans et associations, la communication peut se faire dans un cadre plus clair : formats, implantation et éclairage des enseignes sont désormais mieux encadrés. Des recommandations sur le graphisme et les teintes contribuent à valoriser les façades, notamment dans le centre ancien.

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Tout au long de son élaboration, le projet a fait l'objet d'une large concertation : informations dans le magazine municipal Reflets, réunions publiques, échanges avec les professionnels et enquête publique à l'automne 2025. Cette dernière a donné lieu à un avis favorable du commissaire enquêteur, assorti de légers ajustements intégrés au règlement final.

UN OUTIL AU SERVICE DU CADRE DE VIE

Désormais annexé au Plan Local d'Urbanisme, le RLP s'impose à tous. La Ville accompagnera les habitants et les professionnels dans l'application de ces nouvelles règles, afin de concilier attractivité, liberté d'expression et qualité du cadre de vie.



M. Aurélien Massot,
Maire adjoint délégué
à l'urbanisme.

PAROLE D'ÉLU

« Adopté en novembre 2025, le Règlement Local de Publicité, désormais opposable, traduit notre volonté de mieux encadrer les publicités et les enseignes afin de préserver notre cadre de vie.

Concernant le PLU, la révision en cours affirme clairement notre ambition de protéger durablement notre patrimoine, notre environnement et, par conséquent, la santé des habitants.

Je tiens à remercier sincèrement le service urbanisme pour le travail engagé sur ces deux dossiers majeurs.»



Plan Local d'Urbanisme (PLU) : un projet construit étape par étape avec les habitants

La révision du PLU se poursuit. Ce document stratégique définit les grandes orientations d'aménagement de la Ville pour les années à venir au travers des thématiques relatives à l'habitat, l'urbanisme, les mobilités, le développement économique, l'environnement ou encore le cadre de vie.

UNE DÉMARCHE LARGEMENT CONCERTÉE

Depuis le lancement de la procédure, la Ville a engagé une concertation continue avec les groupes politiques du Conseil Municipal dans le cadre des commissions municipales d'urbanisme, les habitants et les acteurs locaux. Des informations régulières ont été diffusées dans le magazine municipal Reflets et sur les supports numériques. Un atelier participatif pour coconstruire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et plusieurs réunions publiques ont été organisées afin de présenter l'avancement des travaux et d'échanger sur les enjeux du territoire.

Ces temps de dialogue ont permis d'enrichir le projet et de tenir compte des attentes exprimées.

LES ÉTAPES DÉJÀ FRANCHIES

La procédure de révision a débuté par une phase de diagnostic, visant à analyser le fonctionnement du territoire, ses atouts et ses contraintes. Sur cette base, le PADD a été élaboré. Il a permis de fixer les grandes orientations du projet communal et a fait l'objet d'un débat en conseil municipal le 12 décembre 2024. Ce document, véritable clé de voûte du PLU, a permis de construire le projet de PLU qui a été présenté aux Pénivauxois, dans ses développements réglementaires et ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), lors de deux réunions publiques aux mois de novembre et décembre derniers.

UNE ÉTAPE CLÉ EN FÉVRIER

Le conseil municipal du 12 février 2026 marquera une nouvelle étape importante avec l'arrêt du projet de PLU. Cette décision permet de formaliser le projet tel qu'il a été construit à ce stade, à l'issue des études et des échanges

nourris avec vous et les partenaires institutionnels. Le dossier d'arrêt complet de la révision du PLU qui sera alors consultable par tous, se composera des éléments suivants :

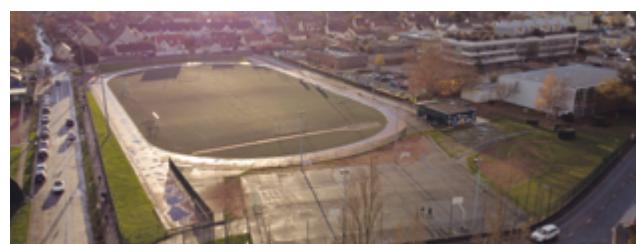
- Le rapport de présentation ;
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- Les annexes ;
- Le règlement écrit ;
- Le règlement graphique.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Après l'arrêt du projet, le PLU entrera alors dans une nouvelle phase de consultation. Tout d'abord avec les Personnes Publiques Associées (PPA), puis par l'organisation d'une enquête publique, ouverte à tous. À l'issue de cette étape, le dossier pourra être ajusté en fonction des retours des PPA et des Pénivauxois avant son approbation définitive et son opposabilité auprès de tous.

UN OUTIL POUR PRÉPARER L'AVENIR

Ce nouveau PLU, qui vous est proposé, est plus soucieux de la santé, plus protecteur de l'environnement et du patrimoine de Vaux-le-Pénil. Il rentre pleinement dans les grandes orientations environnementales du schéma directeur d'Île-de-France (SDRIF-E). Le PLU est un document essentiel pour accompagner le développement de la Ville de manière équilibrée et durable. La Ville continuera de vous en informer et de vous y associer jusqu'à la fin de la procédure, à savoir l'approbation de la révision du PLU.





Le Portail Familles fait peau neuve pour simplifier le quotidien des parents

Afin de faciliter les démarches administratives des familles et de moderniser ses services numériques, la Ville a lancé le 19 janvier une nouvelle version du Portail Familles. Cet outil du quotidien, déjà bien connu des parents, devient plus pratique, plus rapide et plus accessible.

>>> UN SERVICE DU QUOTIDIEN REPENSÉ POUR LES FAMILLES

Le Portail Familles permet aux usagers de centraliser l'ensemble de leurs démarches liées aux services municipaux dédiés à l'enfance et à la jeunesse : inscriptions scolaires et périscolaires, restauration, accueils de loisirs, facturation, informations pratiques... Avec cette nouvelle version, la Ville a souhaité répondre encore davantage aux attentes des familles en proposant une plateforme plus intuitive et adaptée aux usages actuels.



suivre plus facilement leur situation administrative et procéder à certaines inscriptions sans avoir à se déplacer, directement depuis leur espace personnel. Ces nouvelles fonctionnalités ont été pensées pour offrir davantage d'autonomie aux usagers et fluidifier les échanges avec les services municipaux.

>>> UNE PLATEFORME PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE ET ACCESSIBLE PARTOUT

Entièrement modernisé, le nouveau Portail Familles offre une navigation simplifiée et une meilleure rapidité d'utilisation. Il est désormais accessible aussi bien depuis un ordinateur que depuis un smartphone ou une tablette, permettant aux parents d'effectuer leurs démarches à tout moment et en toute simplicité, où qu'ils se trouvent. Cette accessibilité renforcée constitue un véritable gain de temps au quotidien.



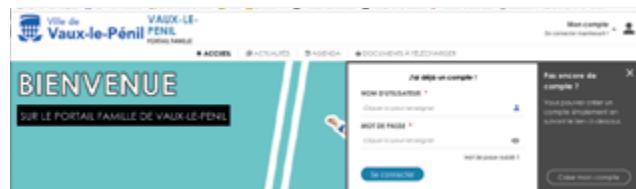
>>> UN ACCOMPAGNEMENT ASSURÉ PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Pour accompagner cette transition, un lien d'accès au nouveau Portail Familles a été transmis aux familles le 19 janvier 2026. Lors de la première connexion, chaque utilisateur a dû créer un nouvel identifiant et choisir un mot de passe personnel. Les services municipaux restent mobilisés pour vous accompagner dans cette prise en main et répondre à vos éventuelles questions. Avec ce nouveau

Portail Familles, la Ville poursuit son engagement en faveur de la modernisation des services publics et de la simplification des démarches pour tous. Renseignements : 01 64 71 51 00.

>>> DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS POUR PLUS D'AUTONOMIE

Parmi les principales nouveautés, les familles pourront désormais consulter leurs factures directement en ligne,





Les Saisons

Jeudi 19 Février à 20h

La Grange de la Ferme des Jeux

Musique - Dès 8 ans

Et si la musique pouvait raconter ce que nous vivons aujourd'hui ? Les saisons se dérèglent, le monde change, et parfois on ne trouve plus les mots.

Alors la musique prend le relais. Sur scène, un arbre. Dix musiciens. La musique commence... et quelque chose de fort se passe.

Avec *Les Saisons*, l'Ensemble Dodéka propose un spectacle vivant et surprenant, inspiré des Quatre Saisons de Vivaldi, et réinventé par le compositeur franco-grec Alexandros Markeas et du compositeur argentin Astor Piazzolla. Une saison imaginaire, née de notre époque.

Ils se déplacent, dansent parfois. La musique se voit autant qu'elle s'écoute. Pas besoin de connaissances particulières : on se laisse porter, on ressent, on partage le moment. Un moment fort, sincère, où l'on sent un groupe soudé, habité par la même pulsation.

Venez découvrir ce spectacle poétique plein d'émotion et d'énergie communicative.

Plein tarif : 19€

Tarif réduit : 13€

Tarif abonnement : 11€

Tarif Écoliers, Collégiens, Lycéens(ECL) : 8€.



L'Arbre

Samedi 14 mars à 15h et 16h30

**Petit Théâtre Ginette Kolinka
de la Ferme des Jeux**

Les P'tits Samedis / Théâtre de marionnettes jeune public Dès 4 ans

Tempête, inondations, submersions... Autant de cris d'alerte lancés par une nature épuisée, malmenée, poussée à bout. Il semble aujourd'hui évident qu'il est temps, plus que temps de prendre soin de notre planète. L'urgence n'est plus une hypothèse, elle est là, sous nos yeux. Nous avons oublié que tout ce qui nous entoure est vivant. Que nous marchons sur du vivant, que nous respirons du vivant, sans même plus le savoir.

Pourtant, si l'on prend le temps de poser une oreille attentive contre la terre qui nous abrite et nous nourrit, on peut entendre battre son cœur. Peut-être est-il temps d'accorder nos cœurs d'humain au sien, d'apprendre à vibrer ensemble, autrement et de réinventer une manière de mieux vivre, ensemble.

Trois histoires issues de la littérature jeunesse contemporaine se rencontrent dans un même spectacle.

Parler de la richesse fragile de la forêt amazonienne, des blessures causées par la surindustrialisation et la surconsommation, des petits gestes du quotidien qui, mis bout à bout, peuvent tout changer. Et surtout à se reconnecter à notre Mère Nature.

Tarif unique : 6€.



INFOS +++

La Ferme des Jeux - Rue Ambroise Pro

Réservations sur culturetvous.fr ou en Mairie tous les après-midi de 13h30 à 17h - (hors vacances scolaires)

Renseignements : 01 64 71 91 28 (hors vacances scolaires)

AGENDA

L'ÉPOPÉE DE PÉNÉLOPE

SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H

Théâtre jeune public - Dès 6 ans

L'Épopée de Pénélope est l'Odyssée d'Ulysse vécue par son épouse. Pénélope attend son cher mari depuis vingt ans... Pendant ce temps, elle tricote des paniers entiers de pelotes, parle à son chat Claude, écoute la radio, etc. Mais un jour, en tirant sur son fil, un poisson en laine frétille au bout de l'aiguille à tricoter. Le chat plonge pour l'attraper. En le cherchant, Pénélope tombe la tête la première dans le panier à laine. Elle ressort en marionnette tricotée voguant dans son panier au milieu d'un océan démesuré...

- + La Grange de la Ferme des Jeux
- + Tarif unique : 6 €
- + Durée : 55 minutes
- + Renseignements : 01 64 71 91 28



©Camillelvis

4^e FESTIVAL DE MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES

SAMEDI 7 FÉVRIER À 19H

Ateliers de musiques traditionnelles, chorales et classes de chant des Conservatoires de Vaux-le-Pénil et Melun. Une soirée festive autour des danses Bretonnes, Irlandaises et Centre France.

- + Manège de la Ferme des Jeux
- + Entrée libre - places limitées
- + Tout public
- + Renseignements : 01 64 71 51 28



BAL DES ENFANTS

DIMANCHE 8 FÉVRIER DE 14H À 17H30

Le Comité des Fêtes vous propose un programme festif avec un spectacle dansant de 15h30 à 16h30, "le bal de millenotes" réalisé par une compagnie pénivauxoise. Avant et après le bal, il y aura aussi différents ateliers :

- Arts du cirque.
- Jeux (avec À vaux Jeux).
- Créatifs (avec Club Loisirs et Créations).
- Maquillage pour enfant.

- + De 3 à 11 ans
- + La Buissonnière
- + Tarif unique : 5 € par personne (adulte comme enfant) donnant droit à 1 entrée + 1 boisson + 1 sachet de bonbon (pour les enfants) + 1 crêpe
- + Renseignements : 06 79 79 82 29 ou cdf.vlp77@gmail.com



DIMANCHE CHANTANT

DIMANCHE 8 FÉVRIER DE 9H30 À 12H30

Répétition publique par la Chorale Chanterelle.

- + Maison des Associations
- + Entrée libre
- + Renseignements : 06 12 08 04 92

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 12 FÉVRIER À 20H

Ouvert au public.

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 01 64 71 51 00



SOIRÉE CONTES DE LA SAINT-VALENTIN

SAMEDI 14 FÉVRIER À 20H

Une soirée organisée par l'Association de la Ferme des Jeux : "Et si l'amour nous était conté..." par les Conteurs de l'Acacia.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka
- + Public adulte
- + Gratuit sur réservations : assofermedesjeux@gmail.com



LOTO LSR VAUX

DIMANCHE 15 FÉVRIER À 14H

Ouverture des portes à 13h.

Tarifs : 1 carton 4€, 3 cartons 10€, 5 cartons 15€

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 06 25 41 53 09

AGENDA

LES SAISONS (voir p.11)

JEUDI 19 FÉVRIER À 20H

Concert en mouvement - Dès 8 ans

On parle des saisons qui se dérèglent. Un arbre sur scène, dix musiciens, une danse endiablée commence...

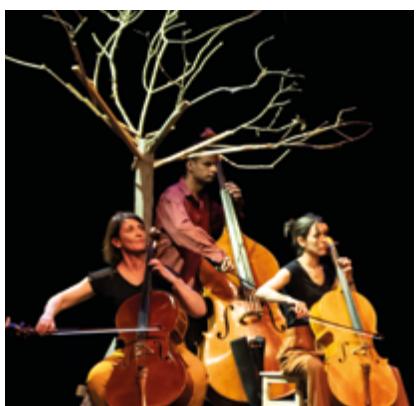
+ La Grange de la Ferme des Jeux

+ Tarifs : 19€ / 13€ / 11€ / 8€

(Plein tarif / Tarif réduit / Tarif Abonnement / Tarif écoliers, collégiens, lycéens).

+ Durée : 1h

+ Renseignements : 01 64 71 91 28



©DDKSaisons @EBrouchon @EMB_1704

LOTO DE LA LUDOTHÈQUE

VENDREDI 20 FÉVRIER DE 19H À 21H

La ludothèque organise son traditionnel loto de début d'année réservé aux enfants du CE1 à la 6^e (inclus) et adhérents à la ludothèque.

+ l'Arcature

+ Inscriptions : 01 64 71 51 63

LOTO DES RESTAURANTS DU CŒUR

SAMEDI 21 FÉVRIER À 19H30



Ouverture des portes à 18h. Les recettes seront intégralement reversées aux Restaurants du Coeur

+ La Buissonnière

+ Renseignements :

06 62 98 45 32 ou

ad77.siede@restosducoeur.org

FABRICATION DE NICOIRS ET MAISON À HÉRISSONS

MARDI 24 FÉVRIER DE 14H30 À 17H

Organisé par le service Intergénération et encadré par les enfants du Conseil Municipal d'Enfants. Atelier bois et transformation de matière pour fabriquer des nichoirs et maisons à hérissons.

+ Dès 6 ans

+ Arcature

+ Inscriptions : 01 64 71 51 46



COLLECTE POUR L'ÉPICERIE SOCIALE

SAMEDI 7 MARS DE 10H À 15H

Les élus seront présents devant Carrefour Market et Intermarché, afin de réceptionner vos dons pour l'épicerie sociale.

+ Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles, vous pouvez contacter le CCAS au 01 64 71 51 20 ou par mail à social@mairie-vaux-le-penil.fr



VOS AUTRES RENDEZ-VOUS



Le programme de l'Arcature

Le service Intergénération, la Bibliothèque et la Ludothèque vous proposent chaque mois un programme varié adapté à toutes les tranches d'âges. Vous y retrouverez, différentes animations qui changent au fil des mois et des ateliers récurrents gratuits sur inscriptions :



• LES ATELIERS INTERGÉNÉRATION
jardinage, bricolage, ateliers écologiques, cuisine, "Trico'thé"...

• LES ATELIERS PARENTALITÉ

animations et ateliers parents/ enfant tels que la cabane lumineuse, les comptines signées, les ateliers sensoriels ou sur les émotions...

Arcature : 01 64 71 51 46
intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr

• LES ATELIERS BIBLIOTHÈQUE

créations manuelles, narration, philosophie, atelier mangas, création d'une Teru Bozu (poupée japonaise)...

Bibliothèque : 01 64 71 51 73
bibliotheque@mairie-vaux-le-penil.fr

• LES ATELIERS LUDOTHÈQUE

motricité, jeux pour les seniors, soirée loto, ateliers créatifs...

Ludothèque : 01 64 71 51 63
ludotheque@mairie-vaux-le-penil.fr

LA FIN D'UN MANDAT : LA GESTION DE L'HÉRITAGE COMMUNAL

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Au terme d'une mandature, la collectivité doit composer avec un ensemble de projets engagés à différents stades d'avancement. Les procédures, les délais administratifs et les exigences financières conduisent de plus en plus souvent à **des réalisations s'inscrivant sur plusieurs années** et parfois sur plusieurs équipes municipales.

Lors de la mise en place du conseil municipal en 2020, plusieurs actions déjà engagées ont été poursuivies au sein du Contrat d'Aménagement Régional, arrivé à échéance en 2022. Les budgets successifs ont permis d'en assurer la continuité, conformément à la règle de la continuité de l'action publique. Cette réalité rappelle l'importance d'un **cadre budgétaire stable et d'une gestion rigoureuse**, afin de préserver l'équilibre entre dépenses et recettes, condition nécessaire au bon déroulement des projets.

Il appartient à chaque équipe municipale de finaliser les opérations engagées avant d'en ouvrir de nouvelles, afin d'assurer la cohérence de l'action communale. Les voeux de 2026 ont d'ailleurs rappelé que la qualité et l'adaptabilité du service public reposent largement sur la mémoire et les compétences de l'administration communale.

Le respect des contrats et des engagements pris, tout comme la préservation d'une gestion financière équilibrée, constituent des conditions essentielles pour garantir la continuité des politiques locales.

C'est une approche qui invite à la prudence et rappelle que l'action municipale est, par nature, un travail collectif et progressif, inscrit dans le temps long.

**Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil
Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"**

COMMENT LA CROIRE ?

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Depuis sa déclaration de candidature aux élections municipales, **Véronique PLOQUIN** tente de faire oublier qu'elle est **maire adjointe aux finances communales, aux marchés publics et aux ressources humaines depuis 2020 et 1ère adjointe d'Henri de MEYRIGNAC depuis 2024**.

A ce titre, **Madame PLOQUIN et les élus de l'actuelle majorité municipale ont voté TOUTES les décisions qui ont dégradé Vaux-le-Pénil et amputé votre pouvoir d'achat :**

- hausse de plus de 28% de la taxe foncière en 2023,
- déménagement aborté de la mairie aux Communs du Château (des dizaines de milliers d'euros dépensés en frais d'études),
- renégociation de la dette de la Ville au pire moment (plus de 1 million d'euros de frais financiers supplémentaires),
- projet sans concertation de rénovation de la Ferme des Jeux et construction d'une tour de verre hors de prix...

La liste est, malheureusement, bien trop longue pour tenir dans cette seule page d'expression, mais nous vous avons toujours, au fil des tribunes mensuelles, informés sur ces choix désastreux.

Aujourd'hui, Madame PLOQUIN promet l'exact contraire de ce qu'elle et les élus de la majorité ont fait durant 6 ans : de la méthode, de la proximité, de la transparence.

Autant de principes dont nous avons réclamés pendant bientôt 6 ans l'application et qui nous ont été systématiquement refusés par les mêmes qui s'en font aujourd'hui les défenseurs. Comment les croire ?

**N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslembrouck,
A. Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier,
H. Gignoux Contact : vlp2020.nv@gmail.com /
06 36 18 05 52 / vlpnv.wordpress.com
Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie /
vlpnotrevillenotrevie**

État Civi

Naissances

Eyline, Sultana RODRIGUEZ née le 07/12/2025

Néva, Anastasiya, Isabella VIDALENC née le 18/12/2025

Aby-Gaëlle RAZAFIMAHEFA née le 21/12/2025

Abigaël, Joy, Nicole PIERRE-Louis née le 23/12/2025

Ethan, Allan DELION COLLET né le 26/12/2025

Camelia SERPE née le 15/12/2025



CHÂTEAU DE VAUX-LE-PÉNIL : RÉNOVER OUI, SANS CÉDER AUX PROMOTEURS

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Une annonce aperçue en ligne évoque une possible mise en vente du château. Sans en tirer de conclusions hâtives, c'est l'occasion de remettre ce dossier sur la table.

Le château ayant appartenu à Fréteau de Saint-Just abrite une salle aux boiseries classées, demeurée intacte, où se sont rencontrés Joffre et French en 1914, dans les heures décisives qui ont conduit à la bataille de la Marne. Le Comité Melun Val-de-Seine du Souvenir Français, présidé par Colette Llech, demande légitimement la préservation de ce patrimoine historique.

Nous avons proposé des exigences à la rénovation du Château, en conditionnant la révision allégée du PLU de 2014 à des concessions du promoteur **Histoire et Patrimoine : préservation de la salle historique, ouverture du parc au public, études aux frais du promoteur.**

La possible vente annulerait le projet ? À l'heure d'écriture de cette tribune on ne le sait pas. Évidemment les propriétaires du Château n'ont pas à rendre des comptes aux élus. Par contre, lorsqu'un promoteur sollicite la ville, demande une révision du PLU et mobilise l'effort financier de la collectivité, la transparence est un minimum.

Notre ligne est claire : oui à la rénovation, mais nous exigeons des contreparties pour les Pénivauxoïs dès lors que la municipalité doit être impliquée pour permettre la réalisation d'un projet privé.

Vaux-le-Pénil notre bien commun

J. Guérin, A. Boutet, A. Boulet, V. Zaccardo

Décès

Jean-Jacques REICHMAN décédé le 03/12/2025

Jean-Baptiste COLAS décédé le 11/12/2025

Michel THUILLIER décédé le 14/12/2025

Marc EYMANN décédé le 22/12/2025

Hervé RANNI décédé le 22/12/2025

L'ART DE SE DÉFAUSSER...

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Si l'on devait décerner un prix à l'actuel ministre des Transports, Philippe Tabarot, ce serait certainement celui de la mauvaise foi. En effet, il a trouvé facilement le coupable de l'immense pagaille qui a paralysé une partie de la France, dont l'ensemble de notre région, les lundi 5 et mercredi 7 janvier. Météo France, a-t-il dit, aurait sous-évalué l'épisode neigeux !

Singulier sens de l'Etat que celui qui consiste à s'en prendre aux météorologues de Météo France et oublier les conséquences d'une politique qui a détruit drastiquement les moyens de leurs services. N'oublions pas que Météo France, agence de l'Etat a perdu en 20 ans un quart de ses effectifs !

Comme toutes les autres communes, Vaux-le-Pénil a dû mobiliser les agents municipaux pour entretenir les routes et les rendre praticables afin que tous, nous puissions circuler plus facilement.

Deux jours après cet épisode neigeux, ils ont dû être de nouveau mobilisés pour intervenir et s'occuper des nombreux dégâts occasionnés sur la commune par le passage de la tempête.

Notre groupe, contrairement au ministre, tient à rendre hommage aux agents du service public qui se dépensent sans compter pour répondre aux urgences des communes et au-delà du pays. **Plus que jamais il est nécessaire de leur donner les moyens d'exercer leurs missions.**

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson

« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »

groupe soutenu parlePCF



2025/26 Saison
Culturelle

Les saisons

Concert en mouvement

jeudi 19 FÉVRIER À 20H

**La Grange
La Ferme des Jeux
Vaux-le-Pénil**



Point Géodille ©Elastico&Francesca



Ville de
Vaux-le-Pénil



01 64 71 91 28 // culturetvous.fr